



Syndicat CGT des Personnels du  
Conseil Départemental de Seine-et-  
Marne  
DGAS - 19, rue Saint-Louis  
77010 MELUN Cedex



Syndicat FO des Personnels du  
Département de Seine-et-Marne  
2 allée Simone de Beauvoir  
77186 NOISIEL

### **Lettre ouverte à**

Monsieur Jean-Jacques BARBAUX  
Président du Conseil départemental de  
Seine et Marne  
Hôtel du Département  
CS 50377  
77010 MLELUN CEDEX

Monsieur le Président,

Depuis la décentralisation en 2007 des personnels des collèges vers les conseils départementaux, nos syndicats ont revendiqué l'intégration progressive et un plan de titularisation des agents sous contrat et sous contrat aidé (180 agents environ).

Loin d'être entendus, le Département a usé et abusé des contrats précaires pour remplacer du personnel titulaire dans ses collèges.

Aujourd'hui le Gouvernement fait le choix de ne plus pérenniser une grande partie de ces contrats. Notre collectivité est donc directement impactée et les effets se sont fait immédiatement sentir. De nombreux établissements ont vu ou vont voir leurs effectifs brutalement diminuer, sans aucune réponse de la part de la collectivité, aggravant les conditions de travail de ces agents.

Les personnels sont à bout de souffle et ne supportent plus d'être ainsi peu respectés.

Comme vous le savez, les conditions de travail des ATTEE (adjoints techniques des établissements d'enseignement) sont des plus difficiles. Dans la collectivité, ils sont les plus touchés par les maladies professionnelles et les accidents. Ils ne bénéficient pas non plus de formations professionnelles en dehors de la formation Gestes et postures.

Ils sont de surcroît victimes de discriminations de la part de la collectivité (refus pendant de nombreuses de promouvoir les chefs de cuisine au grade de technicien). Face aux difficultés à recruter des cuisiniers, vous avez décidé de leur donner enfin accès aux grades d'agent de maîtrise (possible depuis 2017) et de technicien. Mais les conditions imposées par votre administration sont telles, que presque aucun n'y aura droit. Enfin, comme vous le savez, leur régime indemnitaire est le plus pauvre de tous les agents du Département.

Les conditions de travail que le Département fait subir aux ATTEE sont inacceptables et honteuses.

Les ATTEE exigent :

- La titularisation des contractuels et des CUI
- Le renforcement des effectifs et le remplacement des absents (congés maternité, congés longue maladie...)
- La reconnaissance des métiers :
  - En adaptant le travail par l'organisation et des moyens matériels pour amoindrir la pénibilité
  - En mettant en place avec eux un plan de prévention des TMS et RPS
  - En attribuant des avancements et promotions sans conditions discriminatoires telles que prévues par le Conseil Départemental
  - En augmentant leur régime indemnitaire qui est le plus bas dans la collectivité
- Des conditions de travail respectueuses

Aussi, les syndicats CGT et FO ont décidé d'appeler l'ensemble des ATTEE à la grève et à la manifestation à l'occasion du mouvement unitaire du 10 octobre prochain matin.

Ils viendront manifester leur colère sur le parvis du Conseil Départemental et demandent à ce que vous receviez une délégation, ou mieux que vous veniez à leur rencontre sur le parvis.

Nous vous prions agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

CGT  
Jacqueline RAFFIN



CGT  
Dominique THORIMON



FO  
Eric Claudepienne

